



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

Section Nationale INSERM

7, rue Guy Môquet - Bâtiment I - B.P. 8 - 94 801 Villejuif Cedex
Tél. : 01.49.58.35.81 - Fax : 01.49.58.35.33 - Mèl : sntrsins@vif.cnrs.fr
Site Web : <http://sntrs.fr/>

14 janvier 2014 : Vœux 2014 du Président Directeur Général et lancement des 50 ans de l'INSERM (1964 - 2014)

Fête des 50 ans de l'INSERM ... mais la galère pour les personnels !

L'Inserm a 50 ans. Pour marquer cet anniversaire, la Direction Générale organise des festivités. N'en doutons pas, les discours d'autosatisfaction fleuriront. **L'Inserm va bien, les indicateurs le montrent !** Le nombre de publications ne cesse de croître ! L'Institut joue un rôle de leader dans la construction de l'Espace Européen de la Recherche en sciences de la vie et de la santé. Inserm Transfert gère plus de 1000 brevets dans son portefeuille, etc ... ! Sonnez hautbois, résonnez musettes ! L'Inserm est au firmament de l'excellence ! Pour l'institutionnel, tout va bien, mais pour la grande masse de ceux qui font la recherche ou qui y contribuent, c'est différent ! Nous sommes loin des flonflons !

Depuis le Pacte pour la Recherche de 2005, la concurrence pour l'obtention de contrats de recherche et la dérégulation du travail sont devenues les principes d'organisation du système de recherche entraînant la dégradation de la vie dans les laboratoires et les services.

En 2014, l'Inserm c'est :

L'explosion de la précarité !

La dérégulation du travail est telle à l'Inserm que **40% des personnels travaillant dans les laboratoires et les services sont des précaires !** L'Inserm vient d'élaborer une charte, dépourvue de valeur juridique, qui n'a pas d'autre but que d'empêcher les CDD d'atteindre les 6 années de contrat leur ouvrant la voie à la CDisation.

La précarité c'est l'inefficacité, le gâchis. La précarité fragilise l'outil de recherche. Elle est un facteur de démotivation par le temps passé à former des agents qui ne restent pas. Or, la précarité est amené à croître avec la loi Fioraso et la création des Communautés d'Université et d'Etablissements reposant sur des fondations de droit privé qui recourront aux contractuels de droit privé.

La déqualification du travail

Les rémunérations

La recherche est le secteur de la fonction publique où la déqualification du travail est la plus importante par la **faiblesse des rémunérations et des primes**. La recherche est smicardisée ! Même si les agents, après plusieurs années de précarité, sont recrutés au dessus du 1er échelon, la recherche publique ne peut être attractive avec des niveaux de rémunération aussi bas.

Depuis le 1er janvier 2000, **la perte de pouvoir d'achat du point d'indice de la fonction publique par rapport aux prix est de 13,61 %**. Le blocage de salaires affecte toutes les catégories. Cela concerne beaucoup de monde dans nos laboratoires et services: fonctionnaires en bas de grille, jeunes en début de carrière et tous les précaires. **Nos salaires nets vont baisser en janvier 2014**, car les cotisations retraites augmentent de 0,27 points au titre de la réforme de 2010 et de 0,06 points au titre de la réforme de 2013. En même temps, la **hausse des taux de TVA** ne sera pas sans conséquences sur notre niveau de vie.

Toutes ces hausses de cotisations et de TVA pour les salariés servent à compenser les baisses de charges et les cadeaux faits au patronat, notamment la baisse de la cotisation aux allocations familiales et le cadeau de 20 milliards au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi.

Les carrières

Elles n'ont rien d'attractives. Près de 22% des CR1 sont bloqués au 9ème échelon atteint dès 45 ans. Près de 25% des DR sont bloqués au dernier échelon de leur grade. Plus de 12% des IR sont bloqués en fin de grille. Si la réforme dite du Nouvel Espace Statutaire (NES) de la catégorie B a relevé de façon modeste les premiers échelons des TCN, elle a ralenti la progression dans leur carrière rendant quasiment impossible, sauf pour ceux qui sont actuellement en fin de carrière, d'atteindre le haut de la grille. Concernant les **changements de corps** au choix, il devrait y avoir en **2014 34 possibilités pour les IR, IE, AI et TCN**. Il y en avait eu 39 en 2013 et 52 en 2012. Concernant les **avancements de grades** au choix, il devrait y avoir **96 possibilités en 2014**, alors qu'il y en a eu 101 en 2013 et 138 en 2012.

A l'Inserm les personnels sont en souffrance !

Avec la RGPP, appelée maintenant MAP (Modernisation de l'Action Publique), **il faut faire plus avec moins !** La mutualisation fait des dégâts en particulier dans les centres pour les personnels de laverie et de secrétariat. Les personnels se retrouvent avec une charge de travail accrue dans un environnement qui n'est plus celui de l'Inserm et souvent sous la hiérarchie de personnels non Inserm. Il en découle une perte d'identité, une impossibilité de faire part de ses difficultés de travail.

Cette situation va s'aggraver avec le renforcement de l'austérité. La Direction générale a réussi à négocier avec le ministère du budget une réduction de la réserve de précaution du budget 2014 afin de préserver l'emploi scientifique. Mais ceci au détriment des capacités d'accueil des contractuels sur subvention d'Etat. Cela va se traduire par un **surcroît de travail pour les fonctions support** chargées d'absorber à effectifs constant l'augmentation de charge due à la gestion des contrats de recherche de plus en plus nombreux.

Les motifs d'insatisfaction et les raisons d'exprimer notre mécontentement ne manquent pas. Les richesses créées par notre travail doivent prioritairement servir à la réponse aux besoins sociaux, à la création d'emplois de qualité, à la revalorisation du Smic, à la hausse des salaires pour vivre mieux et permettre une relance de la croissance par la consommation des ménages.

ET C'EST POSSIBLE !

Diviser par deux les dividendes des actionnaires libérerait 120 milliards d'euros pour les investissements productifs, permettrait de revaloriser le Smic et le point d'indice dans les fonctions publiques. Cela créerait de l'emploi et garantirait le financement de la Sécurité sociale.

Ce qui coûte ce n'est pas le travail, c'est le capital. La campagne sur le « coût du travail » orchestrée par le Medef ne vise qu'à culpabiliser les salariés et à permettre à une minorité d'accaparer les richesses produites par notre travail. Pour changer de logique de développement, pour changer la donne, nous le savons, le monde du travail doit se rassembler, s'unir et agir...

C'est pourquoi la CGT propose, de porter ensemble nos exigences en matière de salaires, d'emplois, de conditions de travail, de protection sociale, de service public, le 6 février 2014, sur les lieux de travail, les territoires et les professions et, partout en France. Manifestons ensemble !

En 2014, c'est le moment de se syndiquer au SNTRS-CGT !

Pour :

- *Se défendre*
- *Défendre notre statut*
- *Renforcer le service public de recherche*

Prenez contact avec notre syndicat :

SNTRS-CGT 7 rue Guy Môquet 94801 Villejuif

tél. : 01 49 58 35 81 Fax : 01 49 58 35 33

Mél : sntrsins@vjf.cnrs.fr, Web : <http://sntrs.fr/>

Nom : Prénom : _____

Adresse du labo ou service : _____

Tél : _____

Mail : _____